

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PIÉMONT OLORONNAIS

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 10 MARS 2016

Présents : MM. BERNOS, MORA, LEES, Mme COIG, CASAUX-BIC, CASABONNE, BARRERE-MAZOUAT, Mme ARTIGAU, Mme SAGE, Mme VOELTZEL, IDOIBE, LABORDE, LAPRUN, KELLER, SOUMET, AURISSET, Mme HIRSCHINGER, OXIBAR, Mme MENE-SAFRANE, LACRAMPE, Mme DEL PIANTA, ROSENTHAL, Mme MICHAUT, ADAM, Mme BONNET, DALL'ACQUA, Mme CARDON, Mme POTIN, LABARTHE, UTHURRY, Mme GASTON, GAILLAT, Mme GIRAUDON, BAREILLE, Mme MIQUEU, TERUEL, Mme MIRANDE

Pouvoirs :
Marianne PAPAREMBORDE à Laurent KELLER
Hervé LUCBÉREILH à Daniel LACRAMPE
Dominique FOIX à Denise MICHAUT
Pierre SERENA à Maylis DEL PIANTA
Aracéli ETCHENIQUE à Gérard ROSENTHAL
Valérie SARTOLOU à Henriette BONNET

Suppléants : Thérèse LASMARRIGUES suppléante de Alain TEULADE

Excusés : France JAUBERT-BATAILLE, Gérard LEPRETRE, Françoise BESSONNEAU, Rosine CARDON, Didier CASTERES, Christophe GUÉRY

RAPPORT N° 160310-31-DIV-

ACQUISITIONS ET TRAVAUX DIVERS

REQU

M. LEES expose :

le 17 MARS 2016

PISCINE

SOUS-MAYORAL
OLORON STE MARIE

Modification Bypass

Le pentagliss est un équipement fortement sollicité durant la période estivale. Des pannes régulières sont constatées sur la pompe nécessaire servant à amener de l'eau au point haut des surfaces glissantes.

Afin d'assurer une continuité de son fonctionnement, il est projeté d'aménager un système de jeux de vannes (Bypass) qui nous permettrait provisoirement de suspendre le fonctionnement de l'espace de jeux aquatiques (Champignon) et prioriser ainsi la continuité de l'activité du pentagliss.

Le montant s'élève à environ 1 150 € TTC

Les crédits sont disponibles au Budget (restes à réaliser).

Sèche cheveux

Il convient d'acheter un sèche-cheveux spécifique aux piscines publiques permettant aux usagers de régler sa hauteur et ainsi d'avoir un meilleur confort d'utilisation pour un séchage efficace.

En outre, cet équipement permet de répondre aux contraintes d'accessibilité.

Le montant s'élève à 900 € TTC

Les crédits sont disponibles au Budget (restes à réaliser)

Enregistreur de température et d'hydrométrie

Afin de contrôler régulièrement et de manière fiable les températures du bassin et ainsi remonter les bonnes informations en cas de problèmes, il est nécessaire d'acquérir un appareil de mesure spécifique à l'activité et aux espaces aquatiques pour un montant de 650 € TTC.

Les crédits sont disponibles au Budget (restes à réaliser)

Système de mise à l'eau

Dans le cadre de la mise en accessibilité des ERP de la collectivité et tel que prévu dans l'AD'AP de la CCPO, il convient d'acquérir un système de mise à l'eau mobile pour permettre aux utilisateurs en fauteuils roulants d'entrer dans l'eau.

Le montant estimé de cette acquisition s'élève à 6 000 € TTC environ.

Il sera procédé à une consultation auprès de fournisseurs référents dans le domaine.

Les crédits nécessaires seront inscrits au BP 2016. (Opération accessibilité)

PETITE ENFANCE

Logiciel pitchoun

Une licence complémentaire du logiciel PITCHOUN (présence/facturation) est nécessaire afin de faciliter le travail des différentes intervenantes.

Le fournisseur est la Société ICONE INFORMATIQUE pour un montant estimé à 899 € TTC.

Le crédit nécessaire sera inscrit au budget primitif 2016, section investissement (informatique).

Cellule de refroidissement

Il est nécessaire d'acquérir une cellule de refroidissement pour équiper la cuisine de l'établissement Crech'ndo. Les procédés mis en œuvre actuellement (eau froide avec packs réfrigérants) ne permettent pas un respect rigoureux des règles d'hygiène relative à la durée de refroidissement des préparations. Après étude, il est proposé de transférer à Crech'ndo la cellule équipant l'îlot mômes, qui s'avère un peu limite en termes de capacité. Elle serait remplacée par une cellule de refroidissement à poser du même type mais un peu plus grande. Plusieurs entreprises seront consultées afin d'étudier l'offre la plus intéressante.

Montant estimé : 3 500 € TTC

Le crédit sera inscrit au budget 2016 en section investissement.

SIEGE

Il convient de poursuivre le renouvellement et l'amélioration du parc de photocopieurs. Ainsi, il est prévu d'acquérir un photocopieur pour remplacer celui du local de reprographie. Il s'agira d'un appareil de grand volume avec vitesse d'impression élevée pour une meilleure rationalisation des coûts de reprographie.

Le montant estimé de l'acquisition est de 7 500 € TTC. Une consultation sera engagée.

Le crédit nécessaire sera inscrit au budget primitif 2016, section investissement (informatique).

Ouï cet exposé,

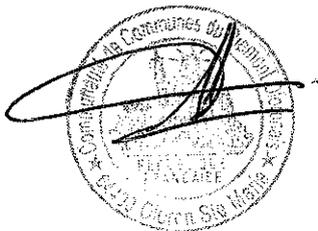
Le Conseil Communautaire, à l'unanimité

- **AUTORISE** Monsieur le Président à passer commande et à engager les dépenses correspondantes
- **VOTE** les crédits nécessaires sur les différents budgets
- **ADOpte** le présent rapport

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 10 mars 2016

Suivent les signatures

Affiché le 17.03.16



Le Président

A handwritten signature in black ink, appearing to be "Daniel LACRAMPE".

Daniel LACRAMPE

RECQU

le 17 MARS 2016

SOUS-PRÉFECTURE
OLORON STE MARIE